

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Votre signature n'est pas un ralliement. C'est un message.

LE #PIC
EN UNE PHRASE

Le premier mot aux communes, le dernier mot au peuple.

En 2022, trois maires sur quatre n'ont présenté personne. Ce n'est pas de l'indifférence, c'est un calcul, et il se défend : depuis 2016, le nom de chaque présentateur est publié, et signer, c'est être rangé dans un camp, par ses administrés comme par ses adversaires, pour toute la durée de son mandat.

Le #PIC renverse ce calcul. Il n'est pas un parti : c'est un regroupement de citoyens venus de toutes les sensibilités, dont le projet tient moins dans un programme que dans une architecture, rendre du pouvoir aux communes et le dernier mot au peuple. Le présenter, ce n'est rejoindre aucun camp ; c'est prendre le parti de sa commune.

3/4

**des maires n'ont
présenté aucun
candidat en 2022.**

Conseil constitutionnel,
présentations publiées en
2022.

Une signature, trois messages.

D'UN SEUL GESTE



AU POUVOIR CENTRAL

**« Rendez à ma commune
son autonomie. »**

Des compétences parties vers une intercommunalité qu'on n'a pas choisie, des ressources suspendues à des arbitrages pris ailleurs : notre Constitution d'urgence **renverse le courant**, article par article.



À VOS ADMINISTRÉS

**« Faisons vivre la
démocratie locale
ensemble. »**

Le **référendum local** sans condition de participation, des citoyens tirés au sort pour porter les doléances avec le conseil, une application référendaire pensée jusqu'à l'échelle d'une commune.



AU PAYS TOUT ENTIER

**« Le dernier mot revient
au peuple. »**

Le **référendum d'initiative citoyenne** en toutes matières : les grandes questions nationales rendues aux Français, et le maire délivré du rôle de paratonnerre des colères qui ne le regardent pas.

L'Association des maires de France le rappelle elle-même : présenter un candidat ne marque « *pas forcément un soutien politique* ». Présenter le #PIC dit autre chose qu'un soutien : cela dit ce que veut votre commune.

DEVANT VOS ADMINISTRÉS

**Un maire qui présente
le #PIC ne se range
derrière aucun camp.
Il se range derrière sa
commune.**

Ce que notre Constitution écrit pour votre commune

La Constitution d'urgence du #PIC, publiée et ouverte aux commentaires de chacun, fait de la commune « l'échelon premier de la Démocratie française ». Elle l'écrit en toutes lettres.

TITRE VII, ARTICLE 1

Vos compétences vous appartiennent.

Toute compétence revient d'abord à l'échelon le plus proche du citoyen, et ne remonte que par sa décision expresse.

TITRE VII, ARTICLE 2

Aucune intercommunalité imposée.

Nulle intercommunalité sans le consentement des habitants, par référendum local ; toute commune peut quitter celle qu'on lui a imposée.

TITRE VII, ARTICLE 3

Un impôt, une assiette, une commune.

Chaque commune lève un impôt communal unique dont le produit lui revient ; aucun autre échelon ne taxe la même assiette.

TITRE VII, ARTICLE 3

L'argent suit la compétence.

Tout transfert de compétences s'accompagne des ressources correspondantes, et la part des ressources propres des communes ne peut plus reculer.

TITRE I, ARTICLE 11

Ceux qui votent décident.

Aucune votation, nationale ou locale, n'est subordonnée à un taux de participation : l'abstention organisée ne tue plus une décision des habitants.

TITRE I, ARTICLE 6

Les doléances deviennent des votes.

Le référendum d'initiative citoyenne en toutes matières rend aux Français les grandes questions nationales.

Rien de tout cela ne dépend de votre signature. C'est écrit pour toutes les communes, que vous présentiez notre candidat ou non. Une présentation ne s'échange contre rien, et nous ne vous proposerons jamais rien en échange.

Ce qu'une signature engage, et ce qu'elle n'engage pas

QUI SIGNE	Vous, seul et à titre personnel. Aucune délibération du conseil municipal n'est requise.
CE QU'ELLE EST	Une présentation, qui permet à un candidat de concourir. Le Conseil constitutionnel juge qu'elle « ne saurait être assimilée à l'expression d'un suffrage ».
CE QU'ELLE N'EST PAS	Ni une adhésion, ni un engagement de campagne, ni une consigne de vote.
CE QU'ELLE REND PUBLIC	Votre nom et votre qualité, publiés par le Conseil constitutionnel : c'est la loi depuis 2016, et nous ne vous dirons jamais le contraire.
LE CALENDRIER	La préfecture vous adresse le formulaire à la publication du décret de convocation, attendue fin janvier et au plus tard le 7 février 2027. Il doit être reçu par le Conseil constitutionnel au plus tard le vendredi 12 mars 2027 à 18 h .
LE CIRCUIT	Vous le remplissez, le signez et l'envoyez vous-même : personne ne peut le recueillir ni le déposer à votre place. Chaque élu ne présente qu'un candidat, et une présentation envoyée ne se retire plus.
LE NOM À INSCRIRE	BASCUNANA Frédéric, candidat constitutionnel du #PIC

VOTRE INTERLOCUTRICE OU VOTRE INTERLOCUTEUR

Nom
.....
Téléphone
.....

LA PAGE QUI VOUS EST ADRESSÉE

pari-intelligence-collective.org
/vous-etes-maire
contact@pic.contact



VOTRE PAGE